

Dison, le 14 mars 2017

Agent traitant :  
Aurélie Lemoine  
Employée d'administration  
Service du Secrétariat

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux

**OBJET : CONSEIL COMMUNAL – CONVOCATION – ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE**

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

A la demande du groupe politique socialiste, je porte à votre connaissance que celui-ci a déposé le point complémentaire repris ci-dessous à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal qui se tiendra pour la première fois à la Maison communale le **lundi 20 mars 2017 à 20 heures.**

**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE**

**SEANCE PUBLIQUE**

14. Résolution du Conseil communal en vue d'instaurer, au bénéfice de chaque Conseiller communal, un droit de regard complet et systématique sur la participation effective et sur les rémunérations et avantages accordés aux membres des organes de gestion des intercommunales dans lesquelles la commune détient une participation

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, à l'expression de ma considération la meilleure.

  
Yvan YLIEFF,  
Bourgmestre  
Ancien Ministre

